

RNCP 29025 NSF (336)

🌀 DÉFINITION DE L'EMPLOI

La **Mention Complémentaire Coiffure**, d'une durée de 10 mois, est destinée à améliorer la technique du titulaire du CAP. Celui-ci devient un véritable **spécialiste de la coloration et de la coupe**, qui sait réaliser des effets capillaires complexes : coloration, méchage, défrisage... Il connaît également différents styles de coupes et les techniques de mise en forme et de coiffage lui permettant de créer des coiffures personnalisées.

🌀 PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Niveau CAP Métiers de la Coiffure ou BP Coiffure
- Chaque profil est particulier, nous contacter pour en échanger

🌀 RYTHME, DURÉE ET FINANCEMENT

- Durée : 1 an
- Alternance, Formation Initiale, Formation continue
- Voie scolaire : 4 jours en centre
- Voie professionnelle : 2 jours en centre (le reste en entreprise)

🌀 MODALITÉS D'INSCRIPTION

Via l'inscription en ligne - Accessible sur notre site internet

Suite à votre inscription en ligne, vous serez recontacté par notre Chargé de Recrutement, pour effectuer un entretien et un test d'évaluation général de connaissance.

Les inscriptions se font jusqu'au 31 décembre de l'année scolaire

🌀 OBJECTIFS

- S'informer et communiquer
- Organiser et gérer
- Concevoir et réaliser
- Contrôler et réaliser

🌀 PERSPECTIVES EMPLOI

Le diplôme vous ouvrent les portes, sur des emplois tels que :

- Coiffeur en salon
- Coiffeur en établissement sanitaire et social
- Animateur
- Conseiller

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez notamment poursuivre votre scolarité par **un Brevet Professionnel, un Bac Pro Perruquier-Posticheur, un Bac Pro Métiers de la Coiffure ou un BTS Coiffure.**

CENTRE(S) QUI DISPENSE(NT) CETTE FORMATION

Armentières, Lens



Mis à jour le 23/01/2023

APPELEZ-NOUS AU 03 20 00 96 35

Consultez nos formations et nos offres d'emploi : www.accesmetiers.fr

 recrutement@accesmetiers.fr

Rejoignez-nous :    

2/2